

COMPTE-RENDU DE LA REUNION MENSUELLE DU 19 JANVIER 2013

Etaient présents : Marie Flo Roncayolo, Charles Jodoin-Keaton, Aurore Moutier, Valérie Pécheur, Karen Waks, Yannick Charles, Nathalie Alquier, Bénédicte Kermadec, Dominique Piat, Elise Romestant, Marine Billet, Francine Cathelain

Excusées du bureau : Betty Greffet, Fanny Picon, Valérie Chorenslup, Laurence Couturier, Sarah Devos, Chloé Rudolf

Cela n'est pas coutume, mais nous avons choisi de remercier aujourd'hui tous les autres membres qui, cette fois-ci et pour les autres réunions, ont eu l'attention de signaler leur non-présence, souvent avec un mot de remerciement pour les diverses activités menées, ce qui réchauffe les cœurs et les énergies en ces périodes bien froides ou bien chaudes (selon qu'on pense à la météo ou à l'importance des dossiers en cours...) : Maggie Perlado, Olivia Bruynoghe, Diane Brasseur, Isabelle Delacroix Ducousset, Sylvie Koechlin, Joëlle Hersant, Séverine Siaut, Floriane Abelé, Laurence Lemaire, Céline Breuil-Japy, Claudia Neubern, Marjorie Rouvidant...

... et pardon si nous en avons oublié !

1 – L'avancée du site LSA

Pour rappel il y a deux aspects à gérer à propos du site :

- la construction, c'est à dire le choix de navigation ; l'équipe penche vers quelque chose de sobre et minimaliste.
- l'aspect visuel. Pour le moment, le style proposé pour le bandeau qui apparaîtra en haut du site, et qui figure une équipe de tournage, n'est pas convaincant. L'équipe a donc décidé de laisser reposer pour passer à la mise en page.

A noter que ce travail prend du temps : d'une part les membres LSA qui s'en occupent ne sont pas forcément disponibles au même moment, ensuite l'équipe web avec laquelle nous travaillons étant sur Toulouse les échanges ont souvent lieu par Skype.

Il faudra qu'une rencontre avec la graphiste ait lieu en direct pour que les choses avancent.

Par ailleurs, concernant le site LSA en général :

la rubrique « liens utiles » renvoie notamment aux sites des autres associations.

Pour autant ces associations font-elles de même sur leur site et proposent-elles un lien vers LSA ?

Nathalie accepte de faire le tour et d'enquêter...

2 – La préparation de l'AG

Karen, Fanny et Aurore se sont vues pour répartir les tâches. Aurore va se charger de centraliser les

réponses de tout le monde.

Marie Flo a préparé le rapport d'activité et nous propose de mettre à l'ordre du jour de grands sujets, sous forme de débats ou d'échanges :

- le régime des intermittents, avec peut-être un vote à la fin car LSA doit rendre une contribution à ce sujet avant le 28 février
- l'extension de la convention collective – des positions seront à prendre également
- les rencontres scriptes / réalisateurs
- le livre sur les scriptes dont Sarah a eu l'idée : un manuel rédigé à plusieurs, résumant différentes méthodes, et faisant également le tour / l'état du métier aujourd'hui. Quelque chose de concret, englobant les nouvelles technologies et outils numériques dont l'I Pad.

Tout(e) scripte qui a envie d'assister à l'AG et qui serait susceptible d'être intéressé(e) pour adhérer à LSA peut venir (l'AG n'est pas ouverte aux assistant(e)s).

Sur le site apparaîtra donc une mention à ce sujet : « Future AG mi février à la Cinémathèque. Si vous souhaitez y assister, prière de nous contacter pour vous inscrire. ».

Aurore se charge de rédiger un « carton d'invitation ».

3 – Les rencontres scriptes / réalisateurs

Pour rappel, il s'agit d'organiser devant un public de scriptes LSA des rencontres assez courtes (une heure maximum) entre un(e) scripte et un réalisateur avec qui il/elle a collaboré, afin d'y parler du travail en commun et de la spécificité de leur relation professionnelle.

Ces rencontres seront filmées et montées, puis consultables durant une période déterminée sur notre futur site web.

Les choses avancent, puisque Serge Toubiana (directeur de la Cinémathèque) est d'accord sur le principe. Reste à définir la place de la Cinémathèque dans ce cadre-là...

Ils ont une équipe de graphistes ainsi qu'une équipe technique qui sait filmer de manière basique. Pour notre part nous défendons l'image à travers nos métiers et nous souhaitons un rendu plus professionnel...

Charles Paviot, ami producteur de Ben à qui elle a parlé de ce projet, s'est montré intéressé. Sa société, « Arts premiers », dispose de matériel (caméras..).

Il lui a proposé d'aller rencontrer la personne qui s'occupe des documentaires à l'international chez Canal +. Une collection pourrait alors être envisagée pour une future diffusion...

4 – L'extension de la CCC

On attend toujours... La convention sera soumise à l'extension le 28 janvier prochain.

Une contre offensive a eu lieu voilà quelques semaines : un nouveau texte présenté par des non signataires (CFDT, APC, UPF, SPI...)

Les gens des associations et des syndicats ont aussitôt réagi, disant que ce texte n'avait pas de légitimité puisque pas débattu et pas représenté.

En attendant l'APC a décidé d'adhérer au Medef, qui a du poids politiquement. En réaction l'API a proposer d'y adhérer à son tour ! C'est la guerre...

De son côté Aurélie Filippetti a déclaré qu'elle ne s'opposerait pas à la convention API. Elle a convoqué dans l'urgence des « Assises du cinéma » le 23 janvier afin de discuter du système actuel du financement

des films. Ces assises devaient prendre la forme de tables rondes sur « les films à fort potentiel commercial », « les films du milieu », « les films à petits budgets ».

A noter que la convention API distingue les films en deux grilles tarifaires en fonction du budget d'un film, le texte APC en trois grilles. En ont-ils discuté lors de ces assises ?...

On n'en sait rien car il semble que les syndicats n'aient pas été conviés. Enfin ce point n'est pas très clair : Francine s'est rendue à la réunion du 19 janvier et personne n'a réussi à dire si il y aurait bien une représentation syndicale aux Assises du cinéma !

En tous les cas des actions seraient envisagées – par exemple aux Césars, ou l'occupation d'un lieu...

NB : Au moment de la finalisation de ce CR, l'inscription de la CCC à l'ordre du jour de la Commission d'extension a été confirmée, et le rassemblement prévu le 23 janvier devant le CNC a été annulé.

Par ailleurs un modèle de lettre a été proposé par les syndicats – vous l'avez aperçu via « Cri et chus ».

Il s'agissait de l'adresser à la Culture, au ministère du Travail, à l'Elysée, Matignon, l'Assemblée Nationale – tellement d'adresses mail que ça en devenait décourageant !

Marie-Flo nous propose de regrouper l'ensemble en 4 mails et de signer au nom de LSA.

D'autre part la pétition ADC a recueilli près de 5000 signatures. Elle comprend :

- le soutien à la convention API (sous réserve que les remarques des associations seront prises en compte)
- le retour à une carte professionnelle ou tout autre système de reconnaissance des compétences
- la volonté que les films d'initiative française soient tournés en France avec des équipes françaises

L'ADC a demandé le soutien officiel des autres associations.

5 ont déjà signé : l'AFAR, l'Association des Steadicamers, celle des repéreur, celle des régisseurs, et MAD.

La question se pose pour LSA : que fait-on ?

Il y a en effet des distensions au sein de l'Inter-association, qui ne fonctionne plus très bien.

Sofi Vaillant de TIPPI dit même qu'elle n'existe plus et que chacun veut faire les choses de son côté !

Pour sa part LSA a été prise à partie dernièrement et ne désire pas être en première ligne...

Et puis ne vaut-il pas mieux que les individus signent, plutôt que les associations ?

On décide d'envoyer un mail à l'ADC disant qu'on s'interroge sur le refus de certaines associations de signer ; et que si la majorité signe on s'y joindra.

NB : Au moment de la finalisation de ce CR, la pétition a reçu 10 soutiens d'associations, dont LSA.

5 – La Mission d'information de l'Assemblée nationale sur nos conditions d'emploi

Cette mission a pour but la réforme du système des intermittents, et différentes auditions ont lieu jusqu'au 28 février 2013.

La CIP, qui travaille déjà sur ces questions, a été conviée à l'une des auditions le 13 décembre dernier.

Marie Flo avait motivé les associations à demander à être auditionnées à leur tour, et une lettre commune de demande avait été rédigée.

La réponse est tombée, l'audition des associations ne sera pas possible. En revanche la mission leur propose une contribution écrite.

Marie Flo a fait part de cette réponse mais aucune association ne s'est manifestée...

Elle a donc décidé de réserver une salle à la Femis, début février, et enverra prochainement un mail à l'inter-association pour inviter chacun à participer à cette contribution, qui prendrait la forme d'une lettre d'expression des techniciens.

Point problématique, cette lettre doit-elle être un soutien aux propositions de la CIP ?..

Le texte de la CIP prône notamment le retour à la date anniversaire, l'indemnisation sur 12 mois, un seul

annexe, la solidarité interprofessionnelle...

Or certaines associations ne sont pas forcément d'accord avec les propositions envisagées, et c'est d'ailleurs peut-être le cas aussi au sein de LSA.

Un vote aura donc lieu à ce sujet lors de l'AG du 16 février prochain.

Pour info le texte est disponible via ce lien :

http://www.cip-idf.org/IMG/pdf/_DESINTOX_AUDITION_ASSEMBLEE_NATIONALE_13_DECEMBRE_CIP-IDF.pdf

De son côté Marie Flo a rédigé un schéma de contribution écrite. Mais si seules 4 associations le signent c'est ridicule...

Est-ce que chaque association ne devrait pas faire son propre dossier ?

Par ailleurs il y a eu 34 réponses à propos de l'étude sur les salaires lancées au sein de LSA. 6 sont en suspend.

Le fils de Ben qui est statisticien a recueilli les données et analysé les chiffres.

Il en résulte que le salaire médian hors assédics (c'est à dire le vrai salaire, celui que touche la personne concernée) se situe autour de 1505 euros par mois ; l'assédic médian est lui de 1087 euros.

Attention, médian signifie aussi que 50 % touchent plus, et 50% touchent moins !

Total du revenu médian : 2677 euros.

Pour le fils de Ben le rapport salaires / assédic demeure stable d'une année sur l'autre.

En revanche, sachant que nous sommes cadres et que nous cotisons à la caisse des cadres il n'y a pas lieu de nous traiter de nantis... Notre salaire est à peine plus que le Smic.

On s'interroge : faut-il aller plus loin dans l'analyse de ces chiffres ?

Avec eux nous souhaitons mettre en avant la flexibilité et la sûreté du système de l'intermittence : les producteurs savent qu'ils peuvent, à tout moment, compter sur des techniciens de qualité, et disponibles.

Il ne faut pas que tout cela se retourne contre nous... Qu'on en conclue que nous sommes des assistés...

Comment utiliser ces chiffres à bon escient ?

Décision est prise de comparer cette étude avec les salaires d'il y a 20-25 ans pour étoffer le dossier. A cette époque les temps de tournage étaient plus longs, les salaires plus élevés, les assédics moins nécessaires... Ben, Marie Flo et Dom sont ok pour se replonger dans leurs anciens bulletins de salaire.

6 – Point trésorerie

Actuellement LSA dispose de 7000 euros.

5600 sont dûs pour le site, il resterait donc 1400 euros.

A cela s'ajouteront 3500 euros lorsque toutes les cotisations auront été versées.

Il est donc décidé qu'il est tout à fait possible de faire un petit pot au « 51 » à l'issue de l'AG...

Par ailleurs sera voté un don en faveur de l'association MIAA que nous soutenons ; reste à en déterminer le montant.

Et pour terminer, l'agenda des événements à venir

- 8 février, 14h30 : Conférence à la Cinémathèque sur l'évolution du métier de scripte.

Cette conférence sera donnée par Sylvette Baudrot, Zoé Zurstrassen, une élève de la Fémis, une de l'INSAS... Et Charles de LSA ! Il conclura en effet la conférence sur les nouveaux outils numériques.

Il faudrait d'ailleurs pouvoir enregistrer cette intervention. Ce serait en effet intéressant pour la future rédaction du manuel des scripts.

- **15 février (à confirmer)**: Visite des réserves de la Cinémathèque (à La Plaine Saint-Denis), où sont conservées toutes les donations (costumes, déco, et les nôtres). L'idée serait de suivre le parcours d'un scénario après le don, depuis son passage en restauration jusqu'à l'entreposage.

- **16 février** : Assemblée Générale de LSA à la Cinémathèque.

- **20 et 21 février** : Débats organisés par L'Industrie du Rêve. Marie-Flo a d'ores et déjà inscrit quelques noms d'office pour y participer – à relancer.

- **22 et 23 février** : Microsalon de l'AFC à la Femis

- **23 février, 14h30** : Marie-Flo participera à une table-ronde pour "A nos amours" à l'occasion d'une rétrospective sur Pialat

Pour conclure, cette réunion mensuelle fut à nouveau riche en informations, débats et échanges d'idées !

Rédaction : Elise Romestant
Relecture : Karen Waks